

FREDON Corse est à votre écoute pour toute autre demande complémentaire et pour adapter ses prestations à vos besoins.

Contact :

Géraldine HOEN

☎ 06 30 13 91 72

✉ geraldine.hoen@fredon-corse.com



**FREDON
CORSE**

“ L'EXPERTISE VEGETALE
AU SERVICE
DE L'AGRICULTURE
ET
DE L'ENVIRONNEMENT ”

www.fredon.fr/corse



Catalogue de prestations

FREDON Corse forme et informe professionnels et collectivités territoriales pour les accompagner dans le respect de leurs obligations réglementaires. Nous intervenons dans les domaines liés à la surveillance et la gestion des organismes nuisibles mais aussi dans un cadre plus large lié à la mise en place de bonnes pratiques environnementales (gestion des espaces verts, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, gestion de la ressource en eau etc.)



Mise en place d'un réseau de piégeage spécifique

Dans le cadre de ses missions de surveillance, de gestion, et de lutte contre les organismes nuisibles impactant le patrimoine végétal et environnemental, FREDON Corse propose aux collectivités ainsi qu'aux professionnels la mise en place de pièges afin d'identifier, de suivre et d'évaluer les populations de certains ravageurs.

Quel sont les objectifs du piégeage ?

- Une meilleure compréhension du cycle biologique et donc des périodes d'activité du nuisible, afin d'être plus réactif dans la gestion de la menace
- Faire baisser les niveaux de population par la capture, et ainsi agir en complémentarité d'autres moyens de lutte

Une prestation en plusieurs étapes :

Etape 1 : Identification du ravageur :

Identification de l'organisme nuisible, des symptômes et des espèces végétales touchées

Etape 2 : Mise en place du réseau de pièges

- Localisation des sites de piégeage
- Etude pour déterminer le type et le nombre de pièges à déployer ainsi que la fréquence des relevés

Etape 3 : Suivi et analyse statistique

- Suivi et mise en forme de la donnée
- Synthèses statistiques régulières sur l'année
- Bilan annuel

Accompagnement pour la mise en place du Zéro phyto

Dans le cadre de la réglementation d'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics, FREDON Corse vous propose ses services pour vous accompagner dans vos pratiques et dans la mise en œuvre de vos projets.

Exemple d'accompagnement proposé par FREDON Corse :

Etat des lieux :

- Inventaire et cartographie des espaces verts communaux
- Recensement et analyse des pratiques, des problématiques et des acteurs

Plans de gestion écologique (en complément d'un état des lieux) :

- Définition des objectifs d'entretien des espaces verts (espaces publics et/ou terrains de sport et ou/cimetières)
- Classification en fonction des types d'espaces
- Plan d'action pour l'entretien des espaces : moyens humains, matériels et financier
- Proposition de plan de communication et formation du personnel aux bonnes pratiques

Autres prestations

Cartographie et diagnostic du patrimoine arboré

Identification et cartographie des points chauds urbains et des ilots de fraîcheur

Inventaire, cartographie et accompagnement dans la gestion des espèces exotiques envahissantes

Inventaire et cartographie et accompagnement dans la gestion des espèces allergènes

Formations (Reconnaissance des bio-agresseurs, Certiphyto...)

FREDON Corse reste à votre écoute pour adapter ces travaux à vos besoins et pour répondre à toute autre demande complémentaire.

